

Messieurs de la Chambre des Communes :

Le budget pour l'année prochaine vous sera présenté sous peu. En le préparant, on a apporté toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public. Je regrette que les recettes versées au trésor, et provenant des sources ordinaires, continuent à être insuffisantes pour satisfaire aux dépenses à la charge du revenu consolidé. Je ne doute pas que vous ne pensiez avec moi qu'il n'est point désirable de voir nos finances rester plus longtemps dans cette situation. En appliquant la plus stricte économie à la dépense publique et en remaniant le tarif en vue d'accroître le revenu, et tout à la fois de développer et d'encourager les diverses industries canadiennes, vous pourrez, j'espère, rétablir l'équilibre entre le revenu et la dépense, et aider à faire cesser la crise commerciale et économique qui malheureusement dure encore parmi nous.

J'ai ordonné que les comptes publics de l'année fiscale dernière fussent mis sous vos yeux.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Le Parlement a reconnu l'importance qu'il y avait d'offrir au public un moyen de déposer en sûreté ses épargnes, en prenant des dispositions pour lui permettre de les placer entre les mains du gouvernement à un taux raisonnable d'intérêt. Il vous conviendra peut-être de considérer jusqu'à quel point il serait possible d'offrir la même garantie, et le même encouragement aux personnes ayant le désir de pourvoir par une assurance sur leur vie, aux besoins de ceux qui dépendent d'elles.

Vous donnerez, je n'en doute point, toute votre attention aux importants sujets que j'indique et aux intérêts généraux du pays.

SIR JOHN A. MACDONALD propose que le discours de Son Excellence soit pris en considération, lundi prochain.

COMITÉS PERMANENTS.

SIR JOHN A. MACDONALD propose :

« Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants :—1o. Privilèges et élections ; 2o. Lois expirantes ; 3o. Chemins de fer, canaux et télégraphes ; 4o. Bill privés ; 5o. Ordres permanents ; 6o. Impressions ; 7o. Comptes publics ; 8o. Banques et commerce ; 9o. Immigration et colonisation ;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront ren-

voyés par la Chambre, et de faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

La motion est adoptée.

RAPPORT.

M. L'ORATEUR soumet à la Chambre le rapport du Bibliothécaire du Parlement sur l'état de la bibliothèque.

Et la Chambre s'ajourne à quatre heures P. M.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Lundi, 17 février 1879.

M. l'Orateur prend le fauteuil à trois heures P. M.

PRÈRE.

NOMINATIONS.

M. L'ORATEUR informe la Chambre qu'il a nommé John George Bourinot, écuier, deuxième assistant-greffier, au poste de premier assistant-greffier, et Jean Philippe Leprohon, écuier, greffier-en-chef des comités, à la charge de deuxième assistant-greffier.

M. MACKENZIE—Est-ce que quelqu'un a résigné ?

M. L'ORATEUR—On me dit que M. Piché n'est pas ici.

M. MACKENZIE—Je désire savoir si vous avez reçu la résignation de M. Piché ?

M. L'ORATEUR—Non.

M. MACKENZIE—Ou si vous avez démis M. Piché ?

M. L'ORATEUR—Non.

M. MACKENZIE—Alors, j'affirme que l'on ne pouvait agir, comme on l'a fait, que dans l'un ou l'autre cas.

RAPPORT.

M. L'ORATEUR présente à la Chambre, le compte courant du Comptable de la Chambre des Communes, du montant reçu et déboursé par lui pour dépenses contingentes, du 1er juillet 1877 au 1er juillet 1878, avec le rapport de l'Auditeur.